

censives et droits seigneuriaux dans la ville de Lyon, à *la part* qu'on appelle celle de *l'empire*, vers la rivière du Rosne, du matin. »

Aymard et Antoine de Grolée, leurs enfants, continuèrent la descendance.

Jacques de Grolée, qui était sénéchal de Lyon, en 1180, obtint, du roi Philippe-Auguste, la permission de faire bâtir un couvent de Franciscains sur les terrains qu'il possédait à Lyon, sur les bords du Rhône, et de céder à ces religieux son hôtel de Grolée et d'autres biens, ce qui fut approuvé du roi par lettres patentes du 18 juillet 1220, et par la bulle du pape Honorius, du 12 mai 1224. C'est dans ce couvent, dit de Saint-Bonaventure, qu'il fut enterré, et c'est à cause des libéralités de ce généreux fondateur que les armes des Grolée, *gironné d'or et de sable de huit pièces*, sont sculptées à la voûte de l'église.

Un autre Jacques de Grolée fut un des chevaliers qui jurèrent, pour le Dauphin, la trêve qui fut faite en 1292, entre ce prince et le comte de Savoie, par l'autorité du pape Clément VII. Vers 1325, il fit réparer ou reconstruire l'église des Cordeliers, de Lyon, et fut enterré à côté du grand autel.

Etienne, un de ses descendants, devint baron, par la grâce de François 1^{er} à qui, le 25 avril 1536, il fit hommage de Grolée, L'Huis, Nattage et Sandrans. De son temps, il y avait déjà des adorateurs du soleil. Plus tard, un autre Grolée, Claude, conseiller et chambellan de son altesse de Savoie, capitaine de cent lances de ses ordonnances, fut député, en 1601, auprès du roi Henri IV, par la noblesse du Bugey pour obtenir du nouveau souverain la confirmation de ses privilèges. Claude fut le premier comte de Grolée, mais il était trop près des ducs et des rois pour avoir conservé la fière indépendance de ses aïeux. Il avait des titres et des